

Le p'tit CHAPUSAIS



MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE BOURCEFRANC - LE CHAPUS

OCT. / NOV. / DÉC. 2022 - N°80



**BOURCEFRANC-LE CHAPUS :
PRÉVENTION AUPRÈS DES FUTURS
PROFESSIONNELS DE LA MER**

> page 4



BIENVENUE

Chères Bourcefrançaises,
Chers Bourcefrançais,

L'année 2022 se termine et nous voici déjà à mi-mandat.

La crise sanitaire a beaucoup influencé les études techniques et financières, les devis des commandes publiques ne s'avérant plus en phase avec les budgets prévisionnels. Ces éléments de contexte imprévisibles ont imposé quelques modifications de notre feuille de route, ceci afin de ne pas impacter les finances de la commune. De plus, les entreprises locales se retrouvant débordées de travail, les délais de réalisation ont été rallongés.

Côté travaux, l'agrandissement de la caserne des pompiers va débiter courant octobre, locaux tant attendus par nos sapeurs-pompiers, notamment les volontaires féminines qui ne disposaient pas de vestiaires individuels. Ces dernières sont de plus en plus nombreuses, tout comme les adolescents volontaires.

2023 verra le démarrage des travaux des rues Kennedy et Amandiers. Une réflexion des abords de ces rues est également menée, depuis plusieurs mois, pour créer un pôle de loisirs intergénérationnels avec une perspective d'aménagement d'un pôle de santé.

Bien entendu, nous poursuivons notre démarche de communication afin d'attirer des médecins dans notre commune. Un local a été spécialement aménagé, avenue Jean Jaurès, à côté du cabinet d'infirmières. Les travaux ont été entièrement effectués par nos agents des services techniques.

2023 verra aussi éclore un beau projet pour notre jeunesse avec la création d'un skate-park. Une association sera créée avec pour objectif l'organisation d'événements sportifs de qualité.

La commission « environnement » va travailler sur des aménagements floraux devant le cimetière et en divers points de la commune.

D'ailleurs, la municipalité relancera le concours des maisons et jardins fleuris au printemps prochain avec le partenariat de la fleuriste locale.

Les venelles - faisant parties de l'identité communale - seront intégrées aux projets.

De nouveaux mobiliers urbains viendront s'ajouter à l'existant (bancs, tables) afin d'offrir un supplément de confort.

La plantation d'arbres de naissance devant le marché ayant été fortement appréciée, une nouvelle opération est prévue pour continuer la démarche.

Vous avez peut-être pu le constater, notre port du Chapus a fait l'objet de plusieurs reportages sur des chaînes de télévision nationales et régionales (France 2, France 3 NOA...), ainsi que dans la presse écrite. L'aménagement des trois places de parking, avec un procédé inédit en France permettant un recyclage des déchets ostréicoles, a permis de faire un focus sur Bourcefranc-Le Chapus.

Le conseil portuaire et le conseil municipal ont approuvé le projet de reprise de gestion des deux ports par le Département. Ce transfert prendra effet en janvier 2023.

Le repas des aînés est en préparation, les contacts avec des traiteurs et des orchestres sont en cours. La date retenue est le 22 janvier 2023, en espérant que la COVID ne vienne pas perturber le programme.

Pour conclure, je vous informe qu'à compter du 14 octobre, je reçois les administrés qui souhaitent me rencontrer chaque vendredi, et sans rendez-vous, de 14 h à 16 h.

Bonne lecture et surtout continuez à prendre soin de vous.

Guy Proteau
Maire de Bourcefranc - Le Chapus



ACTUALITÉ

Hommage à Catelaine.....	3
Application mobile	3
Repas des aînés	3
C'était la rentrée	3
Retour au lycée de la mer et du littoral	4
Des ateliers numériques pour tous	4
Journée de prévention conchyliculture.....	4
État civil	4
14 juillet : Tradition et émotion	5
Meilleure commémoration du souvenir	5
Moulin de la Plataine.....	5
Salon de la périnatalité	6
Marché.....	6
Bilan touristique de la saison 2022.....	7
La fête de la Saint-Louis	7

URBANISME

Procédure de reconnaissance de catastrophe naturelle	8
Des aides pour la rénovation de l'habitat ...	8

ÉCONOMIE & ENVIRONNEMENT

Une innovation environnementale	9
L'atelier d'Odrey	9
Bien être et estime de soi.....	9
Vendanges sur la butte de Nodès	9
Chantier naval Laly Mariannick	9
Application contre les dépôts sauvages ...	10

CULTURE & LOISIRS

Actualité des associations	11 à 15
----------------------------------	---------

EXPRESSION LIBRE

.....	15
-------	----

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

.....	16
-------	----

Le p'tit
CHAPUSAIS

Responsable de la publication : **Guy Proteau**

Rédactrice : **Armelle Rodhes**

Équipe de rédaction :

**Sabrina Huet, Jean-Marie Berbudeau,
Adeline Monbeig, Philippe Biard, Patricia Paris,
Jean-Albert Gaborit, Raymond Hérisson,
A. Jeanine Brousseau, Pascale Brau,
Michaël Guibert, André Graudeau.**

Crédits photos :

**Service Communication,
OTIOMN, tous droits réservés**

Exemplaires : **2200**

Mise en page et impression :

Marennnes Impression : 05 46 76 75 16

HOMMAGE

HOMMAGE À CATELAINE

Cela faisait 35 ans que tu étais parmi nous, au sein de la Collectivité, pour ton travail à la cantine et à la garderie et tu as assuré aussi pendant tant d'années l'entretien des différents services communaux.

Nous n'oublierons jamais ce petit bout de femme qui savait si bien recadrer les élèves pas toujours très sages et sache que ta voix résonnera toujours dans la cour de l'école. Tu manques déjà tellement aux enfants, à tes collègues, aux enseignants sans oublier tes employeurs successifs... la liste est longue !

Tu es partie si brutalement que nous n'avons pas pu nous dire au revoir comme tu le méritais. Aussi, nous tenons à te rendre par ces quelques mots le plus bel hommage que nous puissions te faire, nous te promettons de ne jamais t'oublier...

Nous adressons à ta famille et à tous ceux qui t'ont connue et appréciée, toutes nos sincères condoléances.



NOUVEAU

APPLICATION MOBILE

La mairie de Bourcefranc-Le Chapus dispose d'une application mobile "CityAll" pour vous informer en temps réel, sur votre téléphone portable.

Pour vous abonner et rester informé de l'actualité de votre commune, c'est très simple, il suffit de télécharger gratuitement l'application "CityAll" via votre App store ou Google Play.

Dans le cadre du plan communal de sauvegarde (PCS), elle vous permettra de recevoir en temps réel les alertes météo, canicule...



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville



À NOTER

REPAS DES AÎNÉS

La municipalité a le plaisir d'annoncer que le repas des aînés aura à nouveau lieu, sous sa forme traditionnelle, le dimanche 22 janvier 2023. Une invitation individuelle sera adressée aux personnes ayant 74 ans révolus ou dans l'année 2023.

ÉCOLE

C'ÉTAIT LA RENTRÉE !

Jeudi 1^{er} septembre 2022, 69 enfants ont fait leur rentrée en maternelle et 112 en élémentaire. Les équipes comptent quatre nouvelles enseignantes : trois en élémentaire et une en maternelle

Guy Proteau, maire de Bourcefranc-Le Chapus, accompagné de Mme Monbeig, adjointe aux affaires scolaires, M. Biard, adjoint à la communication, Mme Fillaud, Directrice Générale des Services de la commune et Mme Boisard, responsable des agents des écoles, étaient présents aux côtés des enseignantes pour accueillir les enfants et leurs familles.

Dans son discours d'accueil, M. le maire a informé les parents d'un grand changement dans l'organisation de la gestion des repas de leurs enfants, puisqu'ils n'ont plus besoin d'acheter de cartes de cantine en mairie. A compter de cette rentrée, le système bascule vers une facturation mensuelle. Il espère que les échanges avec le jumelage allemand pourront être renouvelés après deux ans d'arrêt suite à l'épidémie de COVID. Puis, dès septembre, il a repris les ateliers cuisine.

Le bâtiment de l'ancienne cantine - qui accueille la garderie, la bibliothèque scolaire et le RASED - a été baptisé « Espace Herriot ». Depuis cet été, une belle fresque identifie le lieu.



ACTUALITÉ

ÉDUCATION

RETOUR AU LYCÉE DE LA MER ET DU LITTORAL...

Après une fin d'année scolaire caniculaire clôturée par un taux de réussite aux examens de 92 %, le retour au lycée a démarré sous le soleil pour les personnels, les apprenants et les familles.

L'établissement accueille cette nouvelle année 720 lycéens, 60 étudiants et 18 apprentis.

Les personnels sont composés de 120 personnes, dont 83 enseignants.

Les autres agents, en plus de la direction, sont chargés quant à eux de la vie scolaire, de l'administration, de l'infirmerie ainsi que les agents en charge de l'entretien, des cuisines et de la maintenance.

Bonne année... scolaire à toutes et tous.

SÉCURITÉ

JOURNÉE DE PRÉVENTION CONCHYLICULTURE

Mardi 20 septembre a eu lieu la « Journée Prévention Conchyliculture » organisée par la MSA, en partenariat avec le Comité Régional de la Conchyliculture (CRC17), la mairie et le Comité des fêtes.



La matinée s'est déroulée sur le terrain de la salle omnisports « HB Patoizeau » où une trentaine d'exposants ont pu accueillir environ 400 jeunes du lycée de la mer en parcours professionnel avec leurs enseignants, ainsi que quelques professionnels de la conchyliculture.

La matinée fut clôturée par Pascal Dragotto et son équipe, pilotes professionnels, qui ont réalisé deux crashes (voiture/scooter et voiture/voiture) pour montrer à tous, les risques routiers.

CIAS

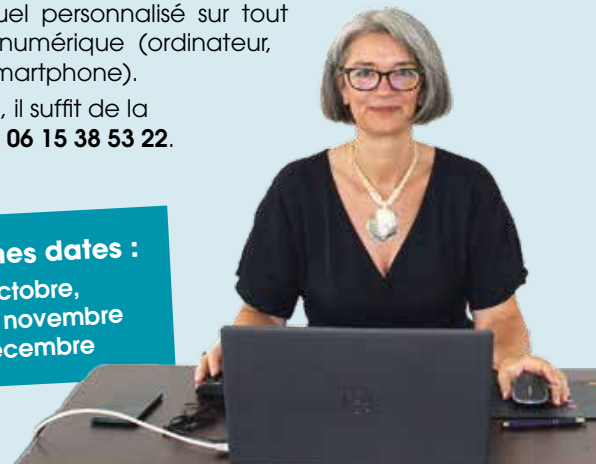
DES ATELIERS NUMÉRIQUES POUR TOUS

Muriel Coirier, conseillère numérique au CIAS du bassin de Marennes propose des ateliers numériques gratuits, à destination de tout public. Ils ont lieu un mardi tous les 15 jours depuis le 13 septembre, salle « Noroît », par petits groupes de quatre personnes.

Les thématiques abordées pour ce premier trimestre concernent uniquement les smartphones Android : sécuriser son mobile, installer/désinstaller une application, scanner avec son mobile, partager sa connexion wifi & données mobiles, applis utiles au quotidien et appareil photo & capture d'écran. Elle peut également intervenir sur un thème au cas par cas, pour un accompagnement individuel personnalisé sur tout type d'outil numérique (ordinateur, tablette ou smartphone).

Pour s'inscrire, il suffit de la contacter au **06 15 38 53 22**.

Prochaines dates :
25 octobre,
15 et 29 novembre
13 décembre



L'après-midi, au port du Chapus, des tests de vêtements de travail à flottabilité intégrée et des essais de récupération d'homme à la mer ont été réalisés par l'IMP et la SNSM. La proviseure du lycée, Mme Ayçoberry et deux élèves ont été volontaires pour se jeter à l'eau. La journée s'est clôturée par le témoignage d'un mytilliculteur sur les casques communicants et enfin par un verre de l'amitié. Les 500 participants et exposants étaient enchantés de prendre part aux événements de la journée.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Milya SULPICE 27/07/2022
Eliott RABEAU 03/08/2022
Mathys MAINGUENEAU 06/08/2022

Mariages :

Sarah MORIN & Julian SOULÉ 05/08/2022
Anaïs ROY & Boris GREN 06/08/2022
Emilie MONTMEAU & Xavier MONROUX 06/08/2022
Jennifer BLANCHARD & Cédric DEFFES 06/08/2022
Anaïs PITON & Teddy PAJOT 13/08/2022

Céline ALBERT & Frédéric GAUTHIER 13/08/2022
Emery NGOULAKIA & Morgane AVEYRA 18/08/2022

Décès

Pierrette BRASSAUD veuve CHASTANET 14/06/2022
Jean-Louis GOULARD 19/07/2022
Josette GOUJON veuve MONTAUZIER 24/07/2022
Véronique CAILLAUD
épouse GRILHAULT DES FONTAINES 01/08/2022
Marcelle DELÂGE épouse BUREAU 09/08/2022
Jacqueline BORDAS veuve CAZELLES 25/08/2022
Gisèle DESNOYER veuve RABAUD 15/09/2022
Micheline RABAUD épouse FRÉBOT 17/09/2022

14 JUILLET

TRADITION ET ÉMOTION

Comme traditionnellement au 14 juillet, les pompiers sont mis à l'honneur. Cette année encore, Monsieur le Maire, Guy Proteau, accompagné d'élus, avait invité la population à venir rendre hommage à leur dévouement au service des citoyens.

Face au monument aux Morts, cette manifestation revêtait un caractère très symbolique, la stèle rendant hommage à des soldats qui ont donné leur vie pour la patrie d'une part, et de l'autre, aux « soldats du feu » qui risquent la leur pour sauver celle des autres.

Des remises de décorations et d'épaulettes, suite à un passage au grade supérieur, ont fait suite aux allocutions de Monsieur le Maire et de Monsieur Lilian Forgit, chef du centre de secours de la ville.

Avant de clore la cérémonie, un moment d'émotion particulier a été marqué par la présence du petit Léon avec ses parents, invités par M. le maire à rencontrer les pompiers qui étaient intervenus dans l'urgence pour faciliter sa venue au monde au domicile parental.



MOULIN DE LA PLATAINE

PATRIMOINE, MUSIQUE ET SCULPTURES D'ART



Le moulin de la Plataine est un témoin du passé agricole de la commune, et de par son identité patrimoniale, c'est tout naturellement que la musique, mais pas que, y trouve sa place.

Le samedi 30 juillet 2022, la municipalité offrait une soirée « jazz », style musical s'accordant parfaitement avec l'atmosphère

du site. Pour cette 3^e édition, le William Chabbey trio était sur scène. Crêpes maison et boissons ont été proposées durant toute la soirée par « Les amis du moulin de la Plataine ».

Zarco, sculpteur local était également présent avec quelques-unes de ses œuvres. Vous pouvez également le rencontrer à son atelier situé au 14 avenue Jean Jaurès.

MONUMENT AUX MORTS

POUR UNE MEILLEURE COMMÉMORATION DU SOUVENIR

Dans chaque village ou ville de France, un monument est érigé pour honorer et commémorer la mémoire des soldats qui, au péril de leur vie, ont défendu la patrie.

La municipalité a donc eu la volonté de déplacer le monument aux Morts vers un nouveau lieu symbolique tout en le rapprochant du cœur de ville. Par sa situation géographique, la place de la mairie semblait la plus appropriée car elle répondait à plusieurs critères :

- proximité de la mairie avec la présence de pavoisement
- espace sécurisé et ombragé disposant de bancs
- présence d'une borne électrique pour la sonorisation

De plus, l'espace alloué est également très important afin que les associations patriotiques puissent mettre confortablement en place des cérémonies de commémoration en accueillant un nombre respectable de personnalités militaires, civiles mais aussi des citoyens.

Pour ce faire, Monsieur le Maire, Guy Proteau et des représentants de la municipalité avaient présenté le projet aux associations. Après des avis très favorables, trois agents des services techniques ont effectué les travaux au début de l'été : démontage, nettoyage, réparation du nouvel emplacement, restauration (des parties de visages ont été refaites) puis réinstallation.



FAMILLE

SALON DE LA PÉRINATALITÉ

Le premier salon de la périnatalité du bassin Marennes Oléron s'est déroulé le 24 et 25 septembre dernier dans la salle « Le Sémaphore ».

Les familles sont venues nombreuses pour rencontrer les professionnels du secteur afin d'échanger sur les sujets autour de la grossesse, la naissance, la première année du bébé, le post-partum.

Les ateliers proposés, déjà complets avant l'ouverture, ont été un succès et ont permis à des petits groupes de profiter gratuitement de prestations telles que l'apprentissage de gestes de premiers secours, des cours de yoga prénatal ou sophrologie pour se préparer à la naissance, un cours de portage physiologique, des échanges autour de l'allaitement et bien d'autres.

Des conférences ont aussi attiré le public et ont permis des échanges sur des thématiques précises telles que le développement du bébé, la santé du périnée, l'ostéopathie et la grossesse.

Tout l'espace a été pensé pour les familles le temps d'un week-end avec un petit coin jeux bébés prêté par le Relais d'Assistantes Maternelles de Marennes, un lieu calme pour le change, l'allaitement et le biberon des petits, des en-cas sains et gourmands pour se restaurer et des créatrices locales pour se faire plaisir en petits achats pour son bébé.



Un événement convivial qui pourrait revoir le jour chaque année si tel est le souhait des habitants du territoire. L'association Bien Naître en Pays Marennes Oléron qui a organisé ce salon ne manque pas d'idées pour d'autres manifestations à venir au service des familles et elle regroupe déjà une vingtaine de professionnels qui se joignent au projet depuis Royan et Rochefort.

L'objectif est tout de même de rester sur des actions locales dans le but d'attirer plus de professionnels spécialisés sur le secteur et de permettre aux familles d'avoir réponse à leurs besoins autour de la périnatalité près de chez eux.

L'association Bien Naître remercie encore ses partenaires pour cet événement et surtout la Commune de Bourcefranc-Le Chapus pour son accueil et sa confiance.

MARCHÉ

ET LE TICKET GAGNANT EST ?

Du 10 juillet au 21 août, le marché dominical s'est terminé par une tombola avec des lots offerts en totalité par les commerçants du marché, du centre-ville et du port.

La municipalité est très reconnaissante de leur générosité ce qui permet de faire le bonheur d'une partie de la clientèle. Merci à Luc Sachot qui officiait au micro pour le tirage des lots.





ANIMATION

LA FÊTE DE LA SAINT LOUIS SANS VÉLO NE SERAIT PAS LA « SAINT LOUIS ».

La Saint Louis est une institution très ancienne et si la frairie qui animait la place du marché n'a plus lieu, les courses de vélos sont toujours d'actualité.

Cette année, le Vélo Club du Canton de Marennes en lien avec la municipalité avait réuni une soixantaine de coureurs de clubs locaux, mais aussi de départements voisins, répartis en quatre catégories, pour une compétition officielle. Le coureur le

plus âgé affichait 75 printemps et une féminine n'a pas hésité à se frotter à la gente masculine.

Avant la distribution des récompenses, M. le maire a remis la médaille de la ville à Pierre Beuffeuil, ancien coureur professionnel local de 1956 à 1967 qui a participé à six tours de France et durant lesquels il a gagné deux étapes. M. Beuffeuil a un lien privilégié avec la commune, puisqu'il y fut ostréiculteur.



A 88 ans, il enfourche toujours son vélo pour des randonnées régulières. Les festivités se sont ensuite clôturées par une soirée dansante offerte par la municipalité, avec le Comité des Fêtes à la baguette pour une sardnade sous tivolis.

SAISON 2022

BILAN TOURISTIQUE

Après deux saisons chamboulées par l'épidémie de Covid-19, le territoire retrouve des niveaux de fréquentation d'avant la crise sanitaire.



Le printemps s'est très bien passé, avec une météo favorable et le retour de la clientèle étrangère. La saison estivale, malgré des épisodes caniculaires et une sécheresse historique, a été globalement satisfaisante.

Les deux premières semaines de juillet furent plutôt calmes, mais la tendance s'est inversée dès le week-end prolongé du 14 juillet, avec un pic au mois d'août où les touristes sont venus nombreux.

Avec cette météo ensoleillée, les activités nautiques ont été particulièrement plébiscitées. Pour les sites de visite c'est un peu plus contrasté, mais la plupart s'en sortent plutôt bien.

Le retour de la clientèle étrangère dès le printemps et une fréquentation soutenue durant toute la période estivale, a permis de réaliser une bonne saison dans sa globalité. A noter que les attentes des clients ont évolué avec une demande accrue d'activités de plein air.

Les touristes ont été bien présents mais le manque de pouvoir d'achat s'est fait ressentir. La consommation n'a pas toujours été au rdv. Un bémol également quant au manque de personnel, qui a pu, par exemple, limiter les jours d'ouverture de certains restaurants.

Une saison touristique n'étant pas qu'une saison estivale, l'objectif est de pouvoir proposer un tourisme à l'année. Force est de constater que le mois de septembre présente déjà de beaux résultats, même si l'inquiétude, quant à l'inflation et au pouvoir d'achat, reste forte.

URBANISME

SINISTRE

PROCÉDURE DE RECONNAISSANCE DE CATASTROPHE NATURELLE

Suite à la sécheresse qui a sévi durant plusieurs mois, votre habitation a subi des dommages et vous souhaitez demander à la commune la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Quelle est la démarche ?

Dès la survenance d'un sinistre, vous devez :

- adresser un courrier à l'attention de M. le maire afin que la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe soit engagée ;
- déclarer dès que possible l'étendue du sinistre à votre assureur (les sinistrés sont tenus de déclarer les dommages subis dans un délai de 5 jours.)

Les services municipaux rassemblent les demandes des sinistrés et constituent un dossier qui comprend la demande communale précisant la date de survenance et la

nature de l'événement, la nature des dommages, les mesures de prévention prises, les reconnaissances antérieures dont a bénéficié la commune. Le dossier est adressé à la préfecture du département.

La préfecture regroupe l'ensemble des demandes des communes affectées par un même phénomène, sollicite les rapports techniques complémentaires et transmet les dossiers pour instruction au ministère de l'Intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

Après instruction, les demandes sont inscrites à l'ordre du jour de l'une des



séances de la commission interministérielle chargée de se prononcer sur l'intensité anormale de l'agent naturel, qui ressort des rapports techniques joints aux dossiers.

La décision est rendue sous la forme d'un arrêté ministériel motivé, notifié à chaque commune concernée par le préfet du département.

La commune informe à son tour les administrés. Ces derniers disposent alors d'un délai de 10 jours pour contacter leur assureur.

Retrouvez un modèle de lettre et les détails de la procédure sur la page d'accueil du site internet : www.bourcefranc-le-chapus.fr, rubrique « Actualités ».

La date butoir de déclaration pour 2022 est fixée au 20 décembre.

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

DES AIDES POUR LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

La Communauté de Communes du Bassin de Marennes et la Commune ont décidé de lancer une Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) afin d'aider les propriétaires à rénover leurs logements, notamment en centre-bourg.

L'objectif de ce programme, mis en place jusqu'en 2026 avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah), est de permettre à la population de se loger sur le territoire et de revitaliser le centre-bourg en renforçant son attractivité par la valorisation du bâti ancien.

Qui est concerné ?

Ces aides s'adressent aux propriétaires occupants très modestes et modestes, aux propriétaires bailleurs appliquant un loyer plafonné, et aux primo-accédants à la propriété. Elles sont attribuées sous conditions de ressources des propriétaires, et des locataires en cas de bail. Un diagnostic préalable aux travaux permet de vérifier l'éligibilité du logement.

Pour quels types de travaux ?

Ces aides visent à financer les travaux de lutte contre l'habitat indigne et très dégradé (mise aux normes électriques, installation d'une VMC...), de lutte contre la précarité énergétique (isolation des combles, changement de menuiseries, installation d'une chaudière...), et d'adaptation du logement au vieillissement ou au handicap afin de favoriser le maintien à domicile.

Des aides complémentaires en centre-bourg

Pour les projets de rénovation situés en centre-bourg la CdC et la Commune attribuent des aides supplémentaires en cas de logement indigne et très dégradé, ou de production d'une offre locative conventionnée.

La marche à suivre

L'agence Soliha a été mandatée par la CdC et la Commune pour vous informer et vous accompagner dans votre projet, notamment en montant votre dossier de demande d'aides. N'hésitez pas à la contacter et à prendre rendez-vous pour venir rencontrer un technicien spécialisé lors d'une permanence.

Pour en savoir plus :

Soliha - Tél. 05 46 07 49 99
contact.charentemaritime@soliha.fr
Permanences sur rendez-vous, les 1^{ers} et 3^{es} lundis de chaque mois :

- de 10h à 12h à la Communauté de Communes - 10 rue du maréchal Foch - 17320 Marennes-Hiers-Brouage,
- de 13h30 à 15h30 à la médiathèque du Gua - 13 rue Samuel Champlain - 17600 Le Gua

LES AIDES EN CHIFFRES, SUR 5 ANS :

6 470 150 € par l'Anah
et 1 386 300 € par la CdC sur
l'ensemble du Bassin de Marennes.
102 795 € par la Commune
de Bourcefranc-Le Chapus
dans le centre-bourg.

PROJET CONCHYL'INNOV

UNE INNOVATION ENVIRONNEMENTALE



Mardi 28 juin dernier a eu lieu, au port du Chapus, l'inauguration du projet pilote Conchyl'innov, fruit du partenariat entre le Comité Régional Conchylicole, la commune de Bourcefranc-Le Chapus et Purple Alternative Surface - entreprise dont le créneau est la valorisation par le recyclage des déchets plastiques.

La Municipalité a mis à disposition un emplacement au plus près du 1^{er} important port ostréicole du département. Ce parking de 50m² est constitué par 70% d'anciennes poches et coupelles utilisées en mer par les ostréiculteurs locaux pour leurs activités de production, soit environ 1,3 tonnes de déchets pour l'ensemble des trois places de stationnement.

Les matières plastiques ont été directement transformées sous forme de dalles permettant le stockage et la filtration des eaux de ruissellement dans le sol.

Une innovation forte créée des volontés de chacun autour des préoccupations écologiques et des solutions alternatives de préservation de l'environnement et qui s'inscrit dans une démarche environnementale innovante et unique sur le Département de la Charente-Maritime.

SANTÉ

BIEN ÊTRE ET ESTIME DE SOI



Véronique est harmonisatrice de l'être : mais qu'est-ce que cela veut dire ? Elle pratique le massage énergétique pour aider à guérir de ses émotions, cultiver sa paix intérieure et retrouver l'estime de soi.

Elle vous invite à un merveilleux voyage vers la reconnexion à votre âme. N'hésitez pas à la contacter pour un rdv au **06 82 13 47 21**.

ONGLERIE

L'ATELIER D'ODREY



Audrey est esthéticienne depuis 15 ans et s'est spécialisée dans l'onglerie en se formant à diverses techniques toujours plus modernes.

Installée depuis 3 ans à son compte à Marennes, elle vient de déménager sur Bourcefranc-Le Chapus, lieu de domicile.

Audrey vous propose dans son institut, situé au 66 avenue Jean Jaurès - appart 3, des poses de gel et vernis semi permanent mais également du maquillage semi permanent (sourcils, lèvres et liner yeux), le soin des pieds, le rehaussement des cils et sourcils aussi appelé technique du Browlift.

Pour prendre rdv deux possibilités : en ligne via la plateforme « Planity » ou par téléphone au **06 60 28 39 39**.

Retrouvez ses partages de photos réguliers sur Instagram : [latelier_d_Odre](#)

VITICULTURE

VENDANGES SUR LA BUTTE DE NODES

Autrefois, la viticulture était très présente sur les terres hautes de Bourcefranc-Le Chapus. Il y a encore quelques dizaines d'années, cette activité agricole était également pratiquée en complément de l'ostréiculture.

Au fil du temps, les vignes ne furent plus exploitées, mais, en bas de la butte de Nodes, il en reste une qui est toujours entretenue avec une attention particulière par son propriétaire. Dimanche 25 septembre, une équipe de vendangeurs y était en action.



CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

CHANTIER NAVAL LALY MARIANNICK

Mariannick et Michel Laly vous informent de leur départ en retraite au 31 décembre 2022 et remercient leurs fidèles clients qui depuis 34 ans ont toujours suivi « Le chantier naval Laly ».

Michel, depuis son enfance, nage dans le milieu maritime, d'où lui vient cette passion pour son métier.

A l'obtention de son certificat d'étude à 14 ans, il a voulu suivre la filière apprentissage pour apprendre à construire des bateaux en bois puis en polyester.

Charpentier de marine : un choix et une passion.

- 1966 : contrat d'apprentissage
- 1969 : CAP
- 1969 : examen de fin d'apprentissage

Pour évoluer dans sa profession, il a choisi d'aller travailler dans plusieurs chantiers aux techniques différentes.

- Certificat de compagnon

Mariannick et Michel remercient leur équipe de jeunes très méritante qui depuis plusieurs années à leurs côtés ont travaillé avec sérieux et brio. Bravo à tous !



Un grand, grand merci à Alain, leur bras droit, qui depuis vingt-six ans a formé avec Michel une équipe formidable, complice et sincère. Alain a pris sa retraite le 1^{er} mai 2022 et ils lui souhaitent beaucoup de bonnes choses.

Maintenant, ils sont très heureux de vous annoncer que le chantier Laly va continuer à exister avec un nouveau couple de repreneurs : Pauline Robert et Timothée Guillet-Louvel.

Ils vous accueilleront avec plaisir pour continuer vos entretiens et constructions de bateaux dans la lignée du chantier Laly avec du sérieux et à l'écoute des clients.

La passation sera effective début janvier 2023 et une partie de l'équipe Laly continuera avec Timothée, Pauline et François Guillot. Bon vent dans ce nouveau challenge et beaucoup de réussites.

PROTECTION DE LA NATURE

UNE APPLICATION POUR SIGNALER LES DÉPÔTS SAUVAGES

Nous avons tous à cœur d'évoluer dans un environnement propre et accueillant et de découvrir ou faire découvrir notre belle région à nos amis, familles...

Aussi l'association « Les insurgés des déchets » a signé un partenariat avec l'application gratuite « **Trash Spotter** ». Il s'agit d'un énorme atout pour la commune et son territoire car chaque citoyen Bourcefrançais est invité à télécharger cette application sur son téléphone portable afin de répertorier les déchets en temps réel lors de ses promenades.

L'intérêt étant :

- de centraliser les signalements en une seule application,
- de cartographier les dépôts sauvages et permettre à l'association d'organiser des ramassages collectifs pertinents,
- d'agir efficacement sur la commune.

De plus grâce à ce partenariat, vos déclarations de sites pollués se transforment en euros que vous pouvez décider d'offrir à l'association. « Devenez un acteur du positif ! ».

ANNONCE

PARTENARIAT

LES INSURGÉS DES DÉCHETS + Trash Spotter

Notre association rejoint la **COMMUNAUTÉ** qui **SPOTTE** et **NETTOIE**.

Transformez les **DÉCHETS** en **EUROS** pour nous **SOUTENIR**.

| CULTURE & LOISIRS |

■ Quand les habitants du Vieux Chapus font la fête...



Cet été, les « Amis du Vieux Chapus » ont renoué avec leurs activités après deux années difficiles : la visite du quartier tous les mercredis, l'éclade traditionnelle... Mais le point d'orgue a été « la fête du Vieux Chapus » le dimanche 7 août avec le vide grenier, le défilé de mode l'après midi, qui a permis à la boutique du quartier « l'Imprévue », avec l'aide d'amies et clientes fidèles, de présenter les différents modèles proposés à la clientèle sur le quai du vieux port. Le soir, au moment du coucher du soleil, dans « la plus belle baie du monde », un concert était donné par le groupe « Couplet Gagnant » animé, notamment, par un membre de l'association et qui a rassemblé une centaine de spectateurs sur la plage. Une occasion d'associer d'autres musiciens du quartier pour un moment improvisé très apprécié des participants, pour une manifestation très chaleureuse que les membres des « Amis du Vieux Chapus » ont choisi de renouveler l'été prochain, confortés par les nombreux commentaires positifs qui leur ont été adressés.

■ Création Récup'Recycle à la Fête de la Mer



À l'occasion de la Fête de la Mer, les membres de l'association remercient tous les artisans et commerçants d'avoir contribué au succès de la tombola ainsi que les visiteurs qui ont, de par leurs achats, récompensé le travail fait par "les petites mains" de l'association ! Comme

les autres années, l'association participe aux deux manifestations de l'automne : Octobre Rose et le Téléthon. Si vous aimez échanger, créer, coudre, tricoter... vous les trouverez rue de la Plataine, en face de la cantine scolaire, les lundis et jeudis de 14 h 30 à 18 h et occasionnellement le vendredi.

Contact : Madame Denise Rogé : 06 21 40 23 60

■ Un succès de plus pour la marche gourmande d'Anim'BCF

Vous êtes venus nombreux après deux années d'absence pour cette nouvelle marche passant par le Fort Louvois, les Lasses Marennaïses et le Moulin de la Plataine où Lucky animation et Jean-François Michaël vous accueillait en musique et chansons.

Maintenant, Anim'BCF espère vous retrouver sur leurs prochaines manifestations 2022, au « Sémaphore » :

- 29 octobre : Halloween,
- 30 octobre : vide dressing
- 3 et 4 décembre : marché de Noël

Pour tous renseignements contactez le 05 46 85 79 39.

■ Disparition de Jean-Pierre Angibaud



Marin aguerri, Jean-Pierre Angibaud était un amoureux de la mer et des bateaux, et singulièrement des bateaux de travail ostréicoles en bois : Les Lasses marennaïses. Il était aussi amoureux de ce qui sert d'écrin aux Lasses, la baie du

Chapus, la plus belle baie du monde, comme il aimait la nommer.

Il adhère naturellement à l'association éponyme dès sa création en 1996. Il en devient le président il y a 6 ans.

Jean-Pierre était un rêveur, il faisait partager ses rêves et plus fort encore, il donnait les moyens de les réaliser.

Jean-Pierre était aussi un humaniste et avait accepté avec enthousiasme l'invitation à rejoindre le Rotary de Marennes-Oléron.

Merci Jean-Pierre pour tout ce que tu as fait. Tu as insufflé une telle dynamique autour de toi que tu peux être rassuré, « Les lasses marennaïses » vont continuer à faire vivre tes rêves pour encore longtemps.

■ Langoustines party



Après le succès de la langoustines party, vous pouvez d'ores et déjà retenir les dates des prochaines manifestations de l'ALPMM : la « Galette des Rois » en collaboration avec l'AMMAC le 15 janvier 2023, le loto du 26 mars et la « langoustines party » le 8 juillet prochain. Les bénévoles vous y attendent nombreux.



■ Un bien bel été au Fort Louvois

L'été à peine terminé, il est temps de se pencher sur les chiffres de fréquentation des deux mois écoulés. Temps fort de la saison, la période du 14 Juillet au 15 Août a vu défilé nombre de familles. Pas moins de 15800 personnes ont visité le Fort au cours des 60 derniers jours, en grande majorité des familles françaises, sans oublier le retour en force de touristes étrangers, principalement en provenance de Belgique, d'Allemagne et des Pays-bas. Les événements de l'été ont, encore une fois, remporté un franc succès et ont contribué à faire connaître le Fort Louvois auprès d'une clientèle toujours plus variée. Preuve en est, la note attribuée par les visiteurs sur différents canaux avoisine les 4,6/5, une belle satisfaction pour toute l'équipe.



■ La comédie du Louvois

La troupe poursuit les répétitions de la pièce "Pour sûr, j'Y étais" pièce en 3 actes de J.B. Amoretti Auteur et Metteur en Scène.

Ayant pris beaucoup de retard, et, afin d'offrir un spectacle de qualité, La Comédie du Louvois a décidé de reporter les représentations des 22 et 23 octobre 2022, au 25 et 26 février 2023.

L'histoire se déroule en août 1944 sur une Ile de Charente-Maritime. Vous y rencontrerez différents personnages humoristiques.

Renseignement au 09 81 09 70 63 et 05 46 85 33 93.

Rentrée sportive Gym Volontaire Bourcefranc Sport Détente

C'est parti pour une nouvelle saison sportive !

Laissez-vous guider par les animateurs, avec en prime, la bonne humeur de Souleymane dit Solo qui vous fera découvrir la danse africaine et ses traditions, l'expression corporelle et le Tai-chi, entre dépaysement et évasion, faites-vous plaisir !

Venez faire connaissance avec la nouvelle animatrice Nelly Mionzé, pour vous ressourcer, vous remuscler et améliorer votre condition physique.

Faites le plein d'oxygène avec Laurence dit Lolo pour parcourir et découvrir en groupe, les patrimoines variés, les paysages de marais et notre littoral Charentais !

Le club va tout mettre en œuvre pour planifier, voire recruter de futures vocations rythmiques. Entre danse et activité physique il n'y a qu'un pas...

Découvrez le nouveau planning disponible sur la page Facebook Bouger avec la GV de Bourcefranc !

Contact Présidente, Patricia Paris : 07.67.01.85.00

■ Le CNPA

Après une saison estivale réussie, dès septembre, les entraînements et déplacements en compétitions s'enchaînent pour les 35 compétiteurs.

Lacanau, Fouras et en point d'orgue le championnat de France qui aura lieu du 29 octobre au 2 novembre sur Lacanau avec six coureurs du CNPA.

Une fierté pour le club qui rappelons-le a un titre à défendre : celui de 1er club au classement des clubs en planche à voile (2022) de la région Aquitaine.

CNPA Bassin de Marennes :

05 46 85 35 09 ou 06 16 83 21 35



| CULTURE & LOISIRS |

■ Couture & loisirs

Cet été le cours « normal » de l'existence a permis à l'association de participer :

- en juillet, à un marché extérieur,
- en août, à la fête de la mer et de faire un don conséquent à la CSMMM,
- en septembre, au forum des associations.

Après une courte pause, la petite salle de l'Estran a ouvert ses portes le 5 septembre pour commencer la préparation d'octobre rose.

Venez vous joindre à elle chaque lundi et jeudi de 14 h 30 à 18 heures (ouvrages libres) autour d'un café... et le mercredi de 9 h à 12 h (cartonnage).

Renseignements auprès de la présidente : 06 14 88 28 74.

■ Courir à Bourcefranc-Le Chapus



Ouverture des inscriptions pour « Courir à Bourcefranc-Le Chapus » qui se déroulera le dimanche 6 novembre 2022.

Une bourriche d'huîtres sera offerte aux 300 premiers inscrits.

Pour la marche non chronométrée, la bourriche d'huîtres n'est pas comprise. Elle est en supplément pour 5 € et limité à une par inscription.

Pour participer, vous pouvez vous inscrire via le lien suivant : <https://chronostart.com/events/courir-a-bourcefranc-le-chapus-17-671/>

■ La stérilisation = acte responsable !



Les chats errants sont pour la plupart issus de portées ou de chats abandonnés par leur propriétaire.

D'autre part nombre d'entre eux ne font pas stériliser leur animal.

Les chats errants meurent de faim, de maladie, d'accident, d'empoisonnement ou de maltraitance.

Il convient donc à chacun de prendre ses responsabilités. Faire stériliser son animal permet de lutter contre les mauvais traitements, les abandons et l'euthanasie.

L'association « les chats errants du Chapus » rappelle également que l'identification est obligatoire pour les chats de plus de sept mois nés après janvier 2012 et qu'elle les protège. En cas de perte, la recherche d'un animal est facilitée s'il a une identité.

Vous l'aimez ? stérilisez ! identifiez !

Erratum : une erreur s'est glissée dans l'article du numéro 79. L'association ne peut faire bénéficier de ses tarifs associatifs, les particuliers pour la stérilisation ou l'identification de leur chat.

■ Beau succès de la fête de la mer

La fête de la mer a battu son plein, renouant avec la tradition pour la plus grande joie du public.

Le samedi soir, les visiteurs sont venus très nombreux pour déguster le cochon à la broche et DJ Solo a mis une bonne ambiance malgré la pluie.

Le dimanche tout était mis en place pour la traditionnelle messe en plein air. Le Comité des Fêtes a assuré les repas de la journée et un feu d'artifice a clôturé ces deux journées.

Les membres du Comité vous donnent rendez-vous au « Sémaphore » le 5 novembre à 20 h 30 pour leur loto et le 31 décembre à l'occasion du réveillon de la St Sylvestre.

■ Bibliothèque « Au plaisir de lire »

La bibliothèque « Au plaisir de lire » a réussi l'informatisation des romans et des policiers, qui se poursuit pour les autres ouvrages après la période estivale.

Au mois d'août, sur trois séances, une exposition de minéraux a été réalisée par M. Robert Pérochain (qui avait déjà présenté sa collection de fossiles). Celle-ci a éveillé la curiosité et l'intérêt des visiteurs et notamment des enfants.

La bibliothèque est ouverte comme d'habitude le mercredi de 14 h à 17 h et le samedi de 10 h à 12 h.

■ Match de gala

Les footballeurs vétérans de Rheinbrohl (ville jumelle de Bourcefranc depuis 1965) ont pris la bonne habitude de venir régulièrement à Bourcefranc-Le Chapus.

Ce n'est pas seulement un échange sportif, mais l'occasion de renforcer les liens d'amitié qui unissent les deux communes.

Cette année, c'est au mois de juin qu'ils sont venus passer quelques jours et rencontrer leurs homologues français pour une rencontre de football toujours très animée malgré la chaleur, et devant un public toujours plus nombreux.

Les pom pom girls ont animé la soirée, dans une belle ambiance après les échanges de cadeaux et les repas partagés conviviaux et amicaux.

Les français ont promis de faire leur possible pour honorer le match retour en Allemagne.



| CULTURE & LOISIRS |

■ L'association des parents d'élèves reprend du service



L'APE « les P'tits Drôles » a fait sa rentrée le 16 septembre lors de son AG. Les membres actifs sont déjà en pleine préparation de nouveaux projets et s'apprêtent à remettre en route certaines actions passées, toujours dans le but de collecter de l'argent afin d'aider les deux écoles à financer des projets.

La 1^{ère} opération de l'année est la reprise de vente mensuelle de gâteaux à la sortie de l'école. Elle est programmée le 1^{er} vendredi de chaque mois de 16 h 30 à 17 h (annulée si météo pluvieuse). Elle a lieu devant l'entrée principale de l'école E. Herriot. L'APE sollicitera les parents pour la réalisation des pâtisseries et attend les enfants, parents et grands-parents nombreux pour l'heure du goûter.

Pour le marché spécial semaine du Goût le 16 octobre, les P'tits Drôles proposeront à la vente des crêpes et des gâteaux.

L'APE remet également en place deux opérations qui marquent les fêtes de fin d'année : la vente de sapins et de chocolats. Début octobre, les enfants recevront les catalogues des chocolats édités par Saveurs et Initiatives, le partenaire depuis 4 ans. Ils passeront peut-être chez vous vous proposer quelques friandises. Soyez gourmands ! Les commandes sont à passer avant le 14 novembre.

Vous pouvez suivre l'actualité des P'tits Drôles sur Facebook : association des parents d'élèves de Bcf.

■ Août au moulin de la Plataine

La première semaine d'août a été animée au moulin de la Plataine avec : le concert de Jazz programmé par la mairie ; la réception le lendemain du groupe de vieilles voitures royannaises pilotées uniquement par des femmes « les belettes au volant » puis le repas champêtre en fin de semaine où 80 personnes se sont réunies autour d'un repas presque entièrement réalisé avec le four à bois du moulin et animé par les petites scénettes humoristiques interprétées par les membres de la « Comédie du Louvois ». L'association « Les amis du moulin de la Plataine » remercie les participants et les bénévoles qui se sont investis pour la réussite de ces événements.

■ Le Tennis Club Bassin développe son école de tennis

La rentrée est déjà largement engagée et pour le TCB les cours ont repris depuis le 21 septembre. Il vous est encore possible de vous inscrire pour l'école de tennis, comme pour les adultes.

Le TCB poursuit ses efforts de soutien aux jeunes, à l'image de ce qu'ils ont fait l'année passée à Bourcefranc-Le Chapus. Six séances de découverte du tennis ont été proposées aux élèves de CM2 de l'école Edouard Herriot avec le soutien et la participation de leurs enseignants. Les enfants ont été initiés ce sport sous tous ses aspects avec beaucoup de plaisir.



■ Même pas peur !



Le 23 juin dernier, à l'Estran de Marennes, les comédiens, jeunes et moins jeunes, de l'association « Tous en scène » ont offert leur spectacle de fin d'année.

Il avait pour thème les peurs

de l'enfance et même de maintenant. Les sorcières, les monstres, les fantômes ont fait leur apparition mais après le spectacle tous savaient comment les faire fuir ou du moins les apprivoiser. Les tout petits ont bien su se débarrasser de la chèvre biscornue et le public a ri de la facétie. Les comédiennes adultes ont exploré une partie de Macbeth et les sorcières ont bien fait bouillir le chaudron avec des ingrédients tant mystiques que bizarres. Beaucoup de créations personnelles, beaucoup d'inventivité, beaucoup de stress et avec tout ça une réussite totale. Le public était nombreux, il est sorti enchanté de la représentation et a su l'exprimer devant un petit buffet bien sympathique. L'association espère augmenter le nombre d'adhérents et trouver des bénévoles pour assumer la logistique et l'administratif. Les comédiens ont remercié Patricia Delobel, animatrice et mettre en scène, pour son travail assidu tout au long de l'année.

De drôles d'écoliers à plumes !

Poème écrit par Christine
en collaboration avec Noémie L., élève de CM1 en 2021/2022.

Il a été inspiré par l'arrivée accidentelle,
dans la cour de l'école,
de deux bébés goélands tombés de leur nid.

Par une belle matinée de printemps,
A l'école de Bourcefranc, sont nés des goélands,
Pour la plus grande joie des enfants,
Les cheveux dans le vent !

Ils étaient deux pas très chanceux tombés du toit.
Hop, hop, hop voilà Flop
Hip, hip, hip, voilà Flip
Comment faire quand on est petit et seul
Pour se nourrir, pour survivre ?

Ouf ! Papa et Maman sont là,
Livraison à domicile
Plus facile !
Grenouilles, poissons et rats,
Plus de tracas !
Quelle aisance pour la croissance !

Mais difficile pour Flip de manger,
Rien pour le protéger...
Il nous a quitté
Au ciel il est monté.

Flop grandit,
Nous, on sourit.
Bientôt la liberté pour lui !
Il lui suffira d'un simple envol,
Pour enfin quitter l'école !



Photo : freepik.com

| EXPRESSION LIBRE |

ÉLUS DE L'OPPOSITION

LA COMMUNICATION MUNICIPALE : MARÉE BASSE

"Si la girouette pouvait parler, elle dirait qu'elle dirige le vent." Jules Renard

Certains d'entre vous ont récemment lu dans *le Littoral* une nouvelle annonce de la municipalité sur un projet « à tomber de sa chaise » à côté du marché.

Difficile de se faire une idée sur le « vrai du faux » et la position du Maire – nous citons : « *Je préfère ne pas trop en dire...* » ceci vous donne une idée de la communication et sur la volonté de vous associer à ce nouveau projet et à sa réflexion.

Nous serons mis, comme d'habitude, devant le fait accompli lors d'une réu-

nion annoncée en septembre « quand le sujet sera suffisamment avancé », on a tout dit ...

Par ailleurs, nous avons fait mettre à jour, sur le site Internet de la Commune, les comptes rendus des Conseils Municipaux. Depuis mi-2021, ces comptes rendus étaient tronqués de nos différentes interventions et propositions pour des projets plus qualitatifs pour nos administrés. Les procès-verbaux maintenant référencés sur le site donnent l'intégralité des échanges lors des conseils municipaux

Pour éviter ces problèmes récurrents de communication, clairement or-

chestrés par la municipalité, nous proposons à monsieur le Maire la création de comités consultatifs qui seraient saisis de tout projet intéressant les équipements de proximité, comme prévu dans le Code Général des Collectivités Territoriales.

La balle est dans le camp de la municipalité, à elle de montrer sa volonté de faire participer la population à ses projets.

Ensemble pour Bourcefranc-Le Chapus

Jean-Louis Berthé, Pascale Thuillier, André Giraudeau
ensemblepourbourcefranclechapus@sfr.fr

I CALENDRIER DES MANIFESTATIONS I

OCTOBRE 2022 / NOVEMBRE 2022 / DÉCEMBRE 2022 / JANVIER 2023

Le programme des manifestations, présenté ci-dessous, est sous-réserve des mesures sanitaires et gouvernementales en vigueur.

DATES	EVENEMENTS	ORGANISATEURS	LIEUX	TEL
OCTOBRE				
dimanche 16	Matinée du goût - 10 h 30	Mairie	Marché	
samedi 22	Ramassage des déchets pour Halloween - 20 h Sur réservation	Les insurgés des déchets	Rue des Vignes/ bois de la Pimpelière	06 81 90 86 73
samedi 22	Concert "Sur les pas de Michel Sardou" - 20h30	Deux chanteurs dans la ville	Le Sémaphore	06 60 85 72 24
samedi 29	Halloween - 15h	Anim'BCF	Départ moulin de la Plataine	05 46 85 79 39
dimanche 30	Vide dressing - 9h/18h	Anim'BCF	Le Sémaphore	05 46 85 79 39
NOVEMBRE				
mardi 1 ^{er}	Loto - 14 h 30	ESB	Le Sémaphore	06 71 28 09 07
samedi 05	Loto - 21h	Péris en mer	Le Sémaphore	06 09 35 94 91
dimanche 06	Course pédestre - 9 h 30	Courir à Bourcefranc	Salle Omnisports	06 70 25 04 80
vendredi 11	Cérémonie de l'Armistice 8 h 45	Mairie	Place de la Mairie	
dimanche 13	Brocante mensuelle	Mairie	Place de la Mairie	06 16 78 30 03
dimanche 13	Loto - 13 h 00	ALPMM	Le Sémaphore	06 40 05 96 77
dimanche 20	Loto - 14 h 30	Comité de jumelage	Le Sémaphore	06 71 28 09 07
dimanche 27	Nettoyage de la plage 10 h	Les insurgés des déchets	Rue William Bertrand	06 81 90 86 73
DECEMBRE				
vendredi 02	Téléthon	Mairie	Le Sémaphore	05 46 85 02 02
samedi 03	Marché de Noël - 15h/18h	Anim'BCF	Le Sémaphore	05 46 85 79 39
dimanche 04	Marché de Noël - 9h/18 h	Anim'BCF	Le Sémaphore	05 46 85 79 39
mercredi 08	Don du sang - 8h/13h	EFS	Le Sémaphore	
vendredi 09	Assemblée Générale	CLIC	Le Sémaphore	
dimanche 11	Brocante mensuelle	Mairie	Place de la Mairie	06 16 78 30 03
samedi 31	Réveillon	Comité des Fêtes	Le Sémaphore	06 09 35 94 91
JANVIER 2023				
dimanche 08	Brocante	Mairie	Place de la Mairie	06 71 26 74 25
dimanche 15	Galette des rois - 15 h	ALPMM	Le Sémaphore	06 40 05 96 77